

Le principal point en litige avant la rencontre de San José était la création d'un groupe de négociation uniquement dédié à l'agriculture. Les membres du Mercosur voyaient là le moyen d'éviter que les questions agricoles ne soient reléguées à la fin des négociations comme cela avait été le cas lors de l'Uruguay Round. À l'opposé, les États-Unis et le Canada faisaient valoir que les questions agricoles seraient abordées de toute façon dans les groupes traitant de l'accès aux marchés ou des subventions par exemple. Les États-Unis et le Canada ont finalement cédé aux demandes du Mercosur en échange de la création de groupes de négociation consacrés à la propriété intellectuelle et aux marchés publics.

C) Le rythme

La date butoir. Le rythme des négociations a aussi été un thème important au cours de la première phase des pourparlers. Lors de la tournée de consultation faite par les diplomates américains pour préparer le Sommet de Miami, la question de la date butoir a été soulevée par le gouvernement argentin. Soucieux d'accélérer les démarches pour améliorer l'accès au marché américain, les représentants argentins proposaient que l'ensemble des négociations soient complétées en l'an 2000. L'Argentine, appuyée par la Bolivie, soutenait que l'adoption d'une date limite était nécessaire pour prouver le sérieux du projet, d'autant plus que les pays de l'APEC s'étaient engagés à conclure un accord de libre-échange avant 2010.

Initialement, les États-Unis ne voulaient pas fixer un échéancier trop strict pour la création de la ZLÉA. Même s'ils ont prêté une oreille attentive aux arguments des représentants argentins, ils considéraient que l'an 2000 constituait un objectif trop